



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LOZÈRE

MAIRIE DE SAINT-BAUZILE

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 OCTOBRE 2017

Séance du 19 octobre 2017

Nombre de membres en exercice: 15

L'an deux mille dix-sept et le dix-neuf octobre, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de M. COUDERC

Présents : 14

Sont présents: Didier COUDERC, Georges GAUCH, Raymond CHAPTAL, Alain SOBLECHERO, Natacha GROSSO, Geneviève TUFFERY, Danièle GALLIERE, Valérie VAN OORTEGEM, Patrice DURAND, Désiré ROPERS, Jean-Christophe DEPOISIER, Franck FONADE, Samuel CALDIER

Votants: 14

Représentés:

Excusés: Valérie PRADEILLES

Absents:

Secrétaire de séance: Alain SOBLECHERO

Le Compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

Location ancien atelier municipal

Au vu du caractère non obligatoire, le conseil municipal décide de ne pas assujettir à la TVA la location de l'ancien atelier municipal. Le loyer mensuel est maintenu à 150 € TTC.

Changement de destination de l'ancien local de la communauté de communes du Valdonnez

Le local de la communauté de commune devient un local commercial avec l'installation d'une fleuriste à partir de décembre 2017. Une délibération est prise à l'unanimité pour permettre le changement de destination du local.

Opération rénovation mur – Les Fonts – Plan de financement

Suite à l'écroulement d'un mur dans le village des Fonts, un marché de travaux est conclu avec l'entreprise SLE pour un montant de 10 077,85 € H.T. Cette opération est financée à hauteur de 30% par le Conseil Départemental. Une délibération est prise à l'unanimité pour valider le plan de financement.

Décision modificative Budget Principal

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal délibère pour un transfert de dépense d'investissement de l'opération Fibre Optique vers l'opération de rénovation du mur des Fonts d'un montant de 12 077 €.

Section Montialoux – cession de terrain

Le désenclavement d'une maison au village de Montialoux nécessite la cession d'un terrain de la section de Montialoux d'une surface de 225 m² aux propriétaires indivis. Le conseil municipal vote à l'unanimité la mise en marche de la procédure de cession pour un montant de 7 euros le m². Les frais d'étude et d'arpentage restent à la charge des acquéreurs.

Questions diverses :

- Bilan Saison estivale

Monsieur Georges Gauch présente le bilan de la saison estivale :

- Contrats territoriaux

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les contrats territoriaux arrivent à leur terme et qu'un nouveau programme de travaux sera proposé pour 2018, 2019 et 2020.

- Locaux multiple rural

Les locaux du multiple rural sont terminés et seront mis à la disposition de la communauté de communes Cœur de Lozère à compter du 1^{er} janvier 2018. Ils accueilleront un cabinet d'infirmier et un cabinet de kinésithérapie.

- Point sur les travaux

Monsieur Raymond Chaptal présente les travaux réalisés récemment sur la commune :

- Groupe Scolaire : modification du portail et aménagements intérieurs pour la rentrée,
 - Falisson : nettoyage de la mare,
 - Entretien du cimetière,
 - Elagage des arbres sur Voie Communale n°6,
 - Réfection de l'abribus de Saint-Bauzile : peinture et remplacement des vitres,
 - Nettoyage camping municipal,
 - Réparation des volets de l'ancien local de la communauté de communes,
 - Reprise du puits et remplacement de la chaîne.
- Cérémonie du 11 novembre : elle aura lieu au monument aux morts devant la mairie le dimanche 12 novembre à 11h00.**

L'ordre du jour étant épuisé, la fin de la séance est prononcée à 22h45.